Cfdt:

BNP PARIBAS

L'ACTUALITÉ DU CSEC

Participation & intéressement pour 2021

05 Février 2021

Marie-Hélène CHEVALLIER
06 68 75 89 97

Samira MOANDA
06 65 88 66 02

Alexandre BERTHELOT
06 98 37 54 31

Valérie GUEVEL-POUPARD
07 60 47 28 80

Isabelle VOLMERINGER
06 99 26 44 84

Chantal MARCHAND
06 99 33 92 51

Alexandre BOUAT
06 98 54 83 53

Patricia SUPARAMY
06 65 88 39 95

Représentant Syndical National

Pierre RIVIÈRE
06 65 64 56 98

Représentant Syndical National Adjoint

Laurent COURRIER
06 68 05 69 06

Le 28 Juin 2019, la CFDT signait l'accord d'intéressement, pour 3 ans.

INTÉRESSEMENT

Montant Minimum	Montant Maximum
2 157 €	5 696 €

Versé Fin Juin / Début Juillet 2021

Rappel : Montant Brut, Salarié à Temps Plein, Présent toute l'année 2020

PARTICIPATION

Montant Minimum	Montant Maximum
1 884 €	4 711 €

Versée Fin Avril 2021

Rappel : Montant Brut, Salarié à Temps Plein, Présent toute l'année 2020

RAPPEL Intéressement 2020 :

Pressée par les régulateurs, BNP Paribas avait consenti à ne pas verser les dividendes avec pour conséquence une baisse de 16% en moyenne du montant de l'intéressement versé en 2020. **Cette baisse aurait pu être plus conséquente sans l'insistance de la CFDT** d'ajouter une formule de calcul de « sécurité » dans l'accord.

La CFDT a demandé en instance aujourd'hui que cette baisse soit compensée, d'autant que BNP Paribas va reprendre le versement des dividendes aux actionnaires !

Réponse DG : C'est non, pas de compensation. Et en plus, la Direction annonce baisser l'enveloppe des variables sans aucune info supplémentaires...

Abondement exceptionnel pour 2021 !

N'OUBLIEZ PAS !

Pour les 1ers 100€ versés sur le PEE, abondement de 300€ !